James McMonies, Ecuyer, Membre pour la Division Nord du Comté de Wentworth, ayant préalablement prêté Serment, conformément à la Loi, et signé devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège en Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur Général Macdonald ait la permission d'introduire un bill pour autoriser l'arrestation et l'emprisonnement jusqu'au huitième jour de Juin mil huit cent soixante-sept, des personnes soupçonnées d'avoir commis des hostilités ou d'avoir conspiré contre la personne et le Gouvernement de Sa Majesté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour

la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles ont rapport à ce Bill.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que l'Honorable M. le Procureur-Général Cartier ait la permission de présenter un Bill pour mettre les habitants du Bas-Canada à l'abri des injustes agressions commises par des sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu et lu pour

la première fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu une troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient suspendues en autant qu'elles y ont rapport.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que le Greffier porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Salle des Séances du Conseil Législatif, il a plu à Son Excellence de prononcer un Discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que pour prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie, laquelle il a lue à la Chambre comme suit:—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif:

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux d'avoir cette nouvelle occasion de profiter de vos conseils dans la condition du Gouvernement, et j'espère que vous trouverez dans les magnifiques Edifices érigés dans la Cité choisie par Sa Majesté pour être le Siége du Gouvernement, de plus grandes facilités pour l'expédition des affaires publiques, et ces édifices répondront suffisamment à la grandeur future de ce Pays.

Immédiatement après la clôture de la dernière Session du Parlement, je convoquai, d'après les instructions du Secrétaire d'Etat pour les Colonies, un Conseil de Commerce, composé de représentants des différentes Provinces de l'Amérique Septentrionale Britan-

nigue.

J'ai donné ordre que les délibérations de ce corps fussent mises devant vous.

Je ferai mettre devant vous les papiers se rapportant à la terminaison du Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis d'Amérique, et aux négociations au sujet de nos relations commerciales avec ce Pays.

Il est maintenant devenu plus impérieux que jamais d'ouvrir, par l'extension du commerce du Pays avec d'autres Nations, de nouveaux marchés aux produits variés de notre

industrie.

En conséquence de l'avis donné pour la terminaison du Traité de Réciprocité, je sentis le besoin d'envoyer, pendant l'hiver, avec l'assentiment et l'approbation du Gouvernement